



BULLETIN OFFICIEL

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
RECHERCHE ET INNOVATION

Bulletin officiel n° 33 du 8 septembre 2022

SOMMAIRE

Organisation générale

Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Programme de travail annuel pour l'année scolaire et universitaire 2022-2023
lettre du 31-8-2022 (NOR : MENI2223866X)

Enseignements secondaire et supérieur

Brevet de technicien supérieur

Thème concernant l'enseignement de culture audiovisuelle et artistique du BTS métiers de l'audiovisuel -
session 2024
note de service du 26-8-2022 (NOR : ESRS2224338N)

Mouvement du personnel

Nomination

Directeur général des services (DGS) de l'université Rennes II (groupe II)
arrêté du 29-6-2022 (NOR : ESRD2225443A)

Nomination

Directrice générale des services (DGS) de l'Institut national d'histoire de l'art (groupe III)
arrêté du 25-8-2022 (NOR : ESRD2224702A)

Nomination

Directrice générale des services (DGS) de l'université des Antilles (groupe II)
arrêté du 25-7-2022 (NOR : ESRD2224706A)

Organisation générale

Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Programme de travail annuel pour l'année scolaire et universitaire 2022-2023

NOR : MENI2223866X

lettre du 31-8-2022

MENJ - MESR - MSJOP - IGÉSR

Texte adressé à la cheffe de l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche

S'ajoutant aux missions en cours, lancées dans le cadre du programme de travail 2021-2022 ou sur saisines récentes, le programme de travail, pour l'année scolaire et universitaire 2022-2023, est délibérément centré sur un nombre limité de missions : études thématiques à visée prospective, suivi des réformes en cours, évaluations et revues permanentes de contrôle.

Le présent programme sera complété tout au long de l'année par des missions sur saisine des cabinets, le cas échéant conjointement avec d'autres inspections générales.

I. Contribuer à la réflexion prospective et à la transformation : missions de conseil

L'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR) dispose d'une expertise dans les champs de l'éducation, de la jeunesse, du sport, de la vie associative, des bibliothèques, de la recherche, des établissements d'enseignement et de formation, du premier degré à l'enseignement supérieur, qui lui permet de mener des missions de conseil, à visée prospective, destinées à nourrir la réflexion, proposer des transformations et éclairer la décision.

Les missions thématiques pour l'année 2022-2023 pourront, le cas échéant, être conduites sur des temps courts ; elles donneront lieu à des recommandations opérationnelles en nombre limité ou à des scénarios comparés, livrables sous des formats divers et innovants. Elles porteront sur les sujets suivants :

- l'universitarisation des formations paramédicales, conjointement avec l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) : bilan et perspectives ;
- la structuration du réseau Cnous-Crous : forces, faiblesses et évolutions possibles du modèle actuel ;
- les fonctions « ressources humaines » dans l'enseignement supérieur et la recherche ;
- la classe de 6e, étape clé de la réussite des élèves : transition école-collège, exploitation des évaluations, nouvelles formes d'organisation des enseignements, suivi des élèves ;
- certifications, attestations, tests de validation des acquis internes et externes : quelle place, quel rôle, quels risques pour le système éducatif ? ;
- la préparation aux formations et aux métiers du numérique et de l'informatique : parcours, programmes, pédagogie, mixité des cursus dans les lycées général, professionnel et technologique ;
- la réussite des élèves dans les académies d'outre-mer : analyse des dispositifs mis en œuvre et identification des leviers spécifiques ;
- le protocole Parcours professionnel, carrière et rémunération pour les enseignants : place et rôle des rendez-vous de carrière (RDVC) dans l'évolution et la progression de carrière ;
- la gouvernance et le pilotage des écoles et des établissements scolaires sur les plans pédagogique, budgétaire et comptable : impact des évolutions récentes, prise en compte des évaluations des élèves, des écoles et établissements ;
- la gouvernance territoriale de la jeunesse : articulations entre direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, Agence du Service civique et services déconcentrés ;
- la gouvernance territoriale du sport : articulations entre direction des sports, Agence nationale du sport et

services déconcentrés.

II. Contribuer à l'amélioration de la qualité du service public : missions de suivi et missions d'évaluation

L'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche, présente dans les territoires au plus près des acteurs de terrain et en collaboration étroite avec les directions d'administration centrale, contribue par ses missions de suivi et d'accompagnement des réformes en cours et ses missions d'évaluation à l'amélioration de la qualité du service public.

Ces missions mobiliseront des équipes flash ou des groupes de travail qui, à la demande des cabinets, tout au long de l'année et selon les besoins, apporteront des diagnostics sur des points spécifiques à partir de données de terrain objectivées. Une liste non exhaustive des politiques mises en œuvre qui pourront faire l'objet de ces missions de suivi ou d'évaluation *in itinere* est proposée en annexe de ce programme de travail. Il appartiendra aux équipes de mission de déterminer les modalités de conduite de ces missions. Seront attendues des recommandations rapidement exploitables pour permettre des ajustements ou, le cas échéant, des évolutions. Dans le cas des expérimentations, les évaluations en temps réel de l'IGÉSR permettront de mettre en place les conditions d'une généralisation raisonnée.

Par ailleurs, en complément de l'appui apporté aux directions d'administration centrale, aux services déconcentrés, aux établissements et structures relevant des ministères de tutelle dans le cadre de ses missions permanentes, l'IGÉSR adressera au ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, diagnostics et recommandations sur les contenus d'enseignement, les approches pédagogiques, les modalités de pilotage et d'organisation des établissements scolaires ou des circonscriptions du premier degré. Ces constats et propositions se nourriront des visites de terrain effectuées par les groupes de travail des différents collègues dans le cadre de leurs missions d'expertise.

Ces missions statutaires d'expertise feront l'objet d'un bilan et d'une analyse remis en fin d'année scolaire. En outre, un suivi de la mise en œuvre locale de la politique nationale dans les académies et dans les régions académiques sera réalisé par les correspondants territoriaux de l'inspection générale (CTIG), à qui pourront aussi être confiées des missions spécifiques d'appui ou d'évaluation.

Enfin, dans le cadre de la mise en place de la réforme de la haute fonction publique à partir de janvier 2023, l'IGÉSR pourra être sollicitée par ses ministères de tutelle pour travailler conjointement avec la délégation interministérielle à l'encadrement supérieur de l'État (Diese) et avec la direction de l'encadrement sur les nouveaux parcours à mettre en place et sur l'impact de la réforme sur les autres corps ministériels.

III. Contribuer à l'assurance qualité : revues permanentes de contrôle et contrôles sur saisine

Au titre de la revue permanente des bibliothèques, en complément des missions du précédent programme de travail toujours en cours, seront contrôlés les établissements et services identifiés par les directions générales concernées du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du ministère de la Culture qui en fourniront la liste.

Au titre de la revue permanente des fédérations sportives et dans la perspective des Jeux olympiques et paralympiques 2024, il sera procédé au contrôle de quatre fédérations sportives olympiques et paralympiques.

Dans le domaine de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, seront effectuées trois missions de contrôle de fédérations ou associations de jeunesse et d'éducation populaire.

Il sera procédé au contrôle de deux opérateurs publics relevant de la tutelle de la ministre des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques.

À ces revues de contrôle régulières s'ajouteront les missions de contrôle sur saisine en cas de dysfonctionnement avéré dans l'un des domaines ministériels couverts par l'IGÉSR.

Dans le cadre de l'application de la circulaire du premier ministre du 19 janvier 2022 concernant l'encadrement du recours aux prestations intellectuelles par les ministères, un conseil ministériel d'engagement est installé sous la présidence de la secrétaire générale de nos ministères. Il pourra solliciter l'IGÉSR pour des contrôles spécifiques sur des segments d'achats. Dans le cadre de cette circulaire, l'IGÉSR pourra également procéder à des contrôles aléatoires dans les directions et services qui ont recours à des prestations intellectuelles (conseil en stratégie et organisation, enquêtes et sondages, prestations juridiques, informatiques, immobilières).

Les recteurs, les directeurs d'administration centrale, les préfets ou les responsables des établissements publics nationaux qui souhaitent, au cours de l'année, une intervention spécifique de l'Inspection générale de

l'éducation, du sport et de la recherche, doivent prendre l'attache du cabinet concerné par l'intermédiaire d'un dossier de saisine dont la composition est précisée en annexe de la lettre du ministre du 29 mai 1997, publiée au Bulletin officiel n° 23 du 5 juin 1997. Suivant la même procédure, l'IGÉSR est susceptible d'intervenir pour d'autres ministres et pour les collectivités territoriales qui le souhaiteraient. L'IGÉSR assure ses missions selon une organisation, une méthodologie et des échantillons qu'il lui appartient de déterminer et que les notes, rapports et autres livrables explicitent.

Nous avons conscience de l'ampleur et de la diversité des tâches qui vous incombent. Il est important que l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche y voie le signe de la confiance que nous lui portons.

Le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse,
Pap Ndiaye
La ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,
Sylvie Retailleau
La ministre des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques,
Amélie Oudéa-Castéra

Annexe - Réformes et politiques publiques pouvant faire l'objet d'évaluation ou de suivi en cours de mise en œuvre durant l'année 2022-2023 - Liste non exhaustive

- Dispositif expérimental de l'École du futur à Marseille.
- Expérimentation des 30 minutes d'activité physique quotidienne dans le premier degré.
- Expérimentation des deux heures d'activités physiques et sportives au collège.
- Co-interventions dans la voie professionnelle.
- Les questions environnementales dans l'éducation.
- Les liens entre les enseignements de spécialité du cycle terminal de la voie générale et l'offre d'enseignement supérieur.
- Mise en place des écoles académiques de la formation continue.
- Entrée dans le métier des enseignants recrutés à la rentrée scolaire 2022.
- La fonction recrutement dans les académies.
- Suivi des parcours préparatoires au professorat des écoles (PPPE).
- Mise en place du pass Culture.
- Statut des enseignants du supérieur.
- Gestion des unités mixtes de recherche (UMR).
- Service national universel.
- Service Civique.
- Jeux olympiques et paralympiques et Plan héritage.
- Loi ORE.
- LPR.
- Questions environnement dans l'enseignement du supérieur.

Enseignements secondaire et supérieur

Brevet de technicien supérieur

Thème concernant l'enseignement de culture audiovisuelle et artistique du BTS métiers de l'audiovisuel - session 2024

NOR : ESRS2224338N
note de service du 26-8-2022
MESR - DGESIP A1-2

Texte adressé aux recteurs de région académique, chanceliers des universités, et rectrices de région académique, chancelières des universités ; aux recteurs délégués et rectrices déléguées pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation ; aux recteurs et rectrices d'académie ; aux vice-recteurs et à la vice-rectrice ; aux inspecteurs et inspectrices d'académie, inspecteurs et inspectrices pédagogiques régionaux ; au directeur du Cned ; au directeur du Siec ; aux chefs d'établissements

L'arrêté du 4 juin 2013 modifié portant création et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien « métiers de l'audiovisuel » paru au Journal officiel de la République française le 13 juillet 2013, prévoit un programme de « culture audiovisuelle et artistique » qui comporte un thème et une dizaine de références à étudier durant les deux années de formation.

Le thème retenu pour la session 2023 est prolongé pour la session 2024. L'intitulé et les indications bibliographiques de ce thème sont présentés en annexe. Il est rappelé que la bibliographie et la filmographie de cette annexe restent **indicatives**.

Pour la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et par délégation,
La directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle,
Anne-Sophie Barthez

Annexe

↔ Thème : *Le corps*

Annexe - Thème : Le corps

La bibliographie et la filmographie indicatives permettent de travailler, notamment, les axes suivants :

- Les représentations du corps dans les arts et dans les médias ;
- L'imaginaire et l'imagerie du corps et leur portée anthropologique ;
- La place du corps de l'auteur dans l'acte de création ; celle du corps du spectateur dans la réception.

Textes de référence

- Vincent Amiel, *Le Corps au cinéma, Keaton, Bresson, Cassavetes*, PUF, 1998
Daniel Arasse, *L'annonciation italienne, une histoire de la perspective*, Hazan, 1999
Paul Ardenne, *L'image corps. Figures de l'homme dans l'art du XXème siècle*, 2001, Editions du Regard
Raymond Bellour, *Le Corps du cinéma*, P.O.L., 2009
Nicole Brenez, *De la figure en général et du corps en particulier*, de Boeck, 1998
Philippe Comar, *Les images du corps*, collection Découvertes Gallimard n°185, 1993
Georges Didi-Huberman, *Ouvrir Vénus*, collection Le Temps des images, Gallimard, 1999
Stéphane Dumas, *Les Peaux créatrices. Esthétique de la sécrétion*, Klincksieck, 2014
Umberto Galimberti, *Les Raisons du corps*, traduit de l'italien par Marilène Railo, Grasset-Mollat, 1998.
Olivier Mongin, *Éclats de rire. Variation sur le corps comique, Essai sur les passions démocratiques III*, Éditions du Seuil, 2002
Claude Reichler (dir.), *Le Corps et ses fictions*, Les Éditions de Minuit, 1983

Textes littéraires et romans graphiques

- Samuel Beckett, *Oh les beaux jours* (1961) ou *Fin de partie* (1957)
Théophile Gautier, *Arria Marcella*, 1852, ou *La Morte amoureuse*, 1836
Hervé Guibert, *Le Protocole compassionnel*, 1993, Gallimard
Michel Houellebecq, *Les Particules élémentaires*, ed « J'ai lu », 2019
Victor Hugo, *Notre-Dame de Paris*, I, 5, « Quasimodo »
Edouard Louis, *Qui a tué mon père*, Seuil, 2018
Clément Marot, *Blasons anatomiques du corps féminin, suivi des Contreblasons*, GF Flammarion, 2016
Michel de Montaigne, *Essais*, III, 13, « De l'expérience »
Ovide, *Les Métamorphoses*, 1er siècle
Edgar Allan Poe, *Le Portrait ovale*, 1842
Mary Shelley, *Frankenstein ou le Prométhée moderne*, 1818
Joy Sorman, *La Peau de l'ours*, 2014, Gallimard

Bastien Vives, *Polina* (roman graphique), Casterman, 2011

Documents iconographiques et références plastiques

Aux origines du cinéma scientifique et de la photographie, Cnrs images, 1984-1989
Marina Abramovics, *The artist is present*, Moma, 2010, ou *Rythm O*
Francis Bacon, *Études du dos d'homme*, éléments d'un dyptique, 1970
Joseph Beuys, *I like America and America likes me*, 1974
Eugène Delacroix, *La Mort de Sardanapale*, 1827
Léonard De Vinci, *L'homme de Vitruve* ou le *Modulor*, 1492, (Le Corbusier)
Masaccio, *Adam et Eve chassés du paradis*, 1425
Félix-Jacques Moulin, la série des *Nus allongés*, 1852
Ron Mueck, *Wild man*, 2005
Auguste Rodin, *Danseuses* (sculptures et dessins)
Pierre Paul Rubens, *Le Christ à la paille*, 1618 ou *Les trois Grâces*, 1630-1635
Niki de Saint-Phalle, *Hon/Elle*, 1966
Cindy Sherman, les séries *Civil war* ou *Sex pictures*
Joel-Peter Witkin, *Photopoches*, n° 49, 2008

Documents filmiques et audiovisuels

Alexandre Aja, *Oxygène*, 2021
Mathew Barney, *Cremaster 4*, 1994
Sophie Bruneau, Marc Roudil, *Ils ne mouraient pas tous mais tous étaient frappés*, 2005
Alain Cavalier, *Irène*, 2008
Jérémy Clapin, *J'ai perdu mon corps*, 2019
Clément Cogitore (mise en scène de.), *Les Indes galantes* de J-P. Rameau, 2017
David Cronenberg, *La Mouche*, 1986
Claire Denis, *Beau travail*, 1999
De Palma, *Body Double*, 1984
Paul Greengrass, *La mort dans la peau*, 2004
Hervé Guibert, *La Pudeur et l'impudeur*, 1992
David Lynch, *Elephant man*, 1980
Kiyoshi Kurosawa, *Le Secret de la chambre noire*, 2016
Im Kwon-taek, *Ivre de femmes et de peinture*, 2002
Louis Malle, *Humain trop humain*, 1974
Mamoru Oshii, *Avalon*, 2001
Jacques Rivette, *La Belle Noiseuse*, 1991
Albert Serra, *La Mort de Louis XIV*, 2017
Jacques Tourneur, *La Féline*, 1942
Billy Wilder, *Certains l'aiment chaud*, 1959

Ryan Murphy, *Nip/Tuck*, (saison 1), 2003
Steven Soderbergh, *The Knick*, (saison 1), 2014

Documents sonores

Antonin Artaud, *Pour en finir avec le jugement de Dieu*, 1947 (émission radiophonique),

© Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports > www.education.gouv.fr

© Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation > www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

Harmonia mundi, CD, 2001

« Le corps antenne », dans l'émission les ateliers de la création, France Culture, podcast : <https://www.franceculture.fr/emissions/latelier-de-la-creation-14-15/le-corps-antenne>

Abel Meeropol, le poème « Strange fruit » chanté par Billie Holiday ou Nina Simone (sur le corps « racisé » et supplicié).

Sitographie

Site de l'artiste Orlan : <http://www.orlan.eu>

Visite virtuelle de la chapelle Sixtine :

www.museivaticani.va/content/museivaticani/fr/collezioni/musei/cappella-sistina/tour-virtuale.html

Mouvement du personnel

Nomination

Directeur général des services (DGS) de l'université Rennes II (groupe II)

NOR : ESRD2225443A
arrêté du 29-6-2022
MESR - DE 1-2

Par arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en date du 29 juin 2022, Rémy Barbier est nommé dans l'emploi de directeur général des services (DGS) de l'université Rennes II (groupe II), du 1er juillet 2022 au 31 août 2025.

Mouvement du personnel

Nomination

Directrice générale des services (DGS) de l'Institut national d'histoire de l'art (groupe III)

NOR : ESRD2224702A

arrêté du 25-8-2022

MESR - DE 1-2

Par arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en date du 25 août 2022, Hélène Szarzynski, conseillère référendaire, est nommée dans l'emploi de directrice générale des services (DGS) de l'Institut national d'histoire de l'art (groupe III), du 1er septembre 2022 au 31 août 2026.

Mouvement du personnel

Nomination

Directrice générale des services (DGS) de l'université des Antilles (groupe II)

NOR : ESRD2224706A
arrêté du 25-7-2022
MESR - DE 1-2

Par arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en date du 25 juillet 2022, Marie-Laure Lopez, attachée d'administration de l'État hors classe, est nommée dans l'emploi de directrice générale des services (DGS) de l'université des Antilles (groupe II), du 7 septembre 2022 au 6 septembre 2025.